

# FORMATION PRATIQUE DE MISE À NIVEAU STS 01 ET 02



# OBJECTIFS

La formation de mise à niveau s'adresse aux personnes étant déjà télépilote en scénarii nationaux et souhaitant opérer en scénarii européens avec un aéronef qui circulent sans équipage à bord (drone), d'une masse < 4kg (A2) en vue directe du télépilote ou > 4kg en agglomération en VLOS (STS-01 ou hors agglomération) en BVLOS (STS-02).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La partie pratique est attestée sur les compétences acquises dans les différents domaines par le candidat

## PUBLIC CONCERNÉ

Être âgé de 16 ans révolus.

Toutes personnes désirant se mettre à niveau selon la nouvelle réglementation

Toutes personnes ayant obtenu ses examens A1 et A3

Toutes personnes ayant obtenu son examen OPEN A2 (BAPD)

## VALIDATION DU STAGE

Formation non diplômante. Remise d'une attestation de suivi de formation pratique

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est validée au moment de la réception du bon de commande.

## PRÉREQUIS

Etre télépilote sous les scénarii nationaux et avoir obtenu ses examens :

- Open A1/A3
- Open A2

Etre inscrit au passage de l'examen CATS

## LIEU

Toute la France

## EFFECTIF

Jusqu'à 2 élèves par instructeur

## DUREE

14 heures soit 2 jours

- Phase pratique commun STS (01 et 02) : 14 heures (soit 2 jours) de pratique commun aux 2 scénarii STS

# MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Cours sous format interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau
- Support de formation théorie et pratique
- Drone de classe C5 et C6

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types
- Temps d'échanges entre instructeur et participants
- Phase de pilotage de drone de classe C5 et C6

## ÉVALUATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

### Evaluation de l'action pédagogique

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation par des comptes rendus d'avancement et des évaluations. Ceux-ci sont renseignés par l'instructeur dans le Livret de Progression de l'élève télépilote

Evaluation finale des acquis : grille d'évaluation sur 3 thèmes :

1. Vol situation normale
2. Vol situation anormale
3. Vol hors vue

### Evaluation de la satisfaction

A l'issue de la formation, l'instructeur procédera à l'évaluation qualitative des journées passées avec le stagiaire. Un questionnaire sera à compléter par le stagiaire afin de mesurer sa satisfaction.

## ACCESSIBILITÉS

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## Formation Pratique en présentiel – STS 01

Formation Pratique en présentiel : 7 heures.

### EN VOL

#### I - VOL EN CONDITIONS NORMALES

- Etre capable de contrôler son environnement de vol
- Effectuer un décollage manuel en toute sécurité
- Mettre le drone en mode stationnaire
- Effectuer des virages coordonnés de grande envergure
- Effectuer des virages coordonnés de faible rayon
- Maintenir un vol horizontal à altitude constante
- Effectuer des changements de direction, d'altitude et de vitesse
- Suivre une trajectoire préétablie
- Ramener le drone à votre position lorsque sa distance de vol dépasse la limite de visibilité
- Gérer la procédure de retour automatique ou manuel au point de départ
- Connaître les méthodes pour utiliser des repères visuels externes afin d'estimer la distance et l'altitude du drone

#### II- GERER LES SITUATIONS ANORMALES

- Détecter une situation anormale
- Être capable de maintenir le contrôle de la trajectoire de vol du drone lors de situations anormales
- Acquérir les compétences nécessaires pour réagir et maintenir la sécurité en cas d'incursion de personnes dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas d'incursion d'un autre drone dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas d'incursion d'un aéronef habité dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas de crash de votre drone
- Méthodes pour récupérer le contrôle en cas de perte de liaison avec le drone

**CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.**

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATION

Stéphanie BONNET-SABBAH

stephanie.bonnet@flyingeye.fr

04 89 37 41 84

V2 du 06/02/2024

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## Formation Pratique en présentiel – STS 02

Formation Pratique en présentiel : 7 heures.

### SPECIFICITES STS02 – OBSERVATEUR

I - En cas de BVLOS étendu + 1 KM

- Avant vol :

Balayer très largement l'espace aérien

Vérifier le positionnement des observateurs de l'espace aérien

Etablir le plan de déconfliction comprenant les moyens de phraséologie, de coordination et de communication

- Pendant le vol :

Les observateurs doivent vérifier la position de l'UAS par rapport à :

au volume opérationnel

aux autres usagers de l'espace aérien

aux personnes qui ne sont pas impliquées

aux personnels impliqués

aux obstacles, au terrain

Formation du ou des observateurs à la phraséologie pour communiquer avec le télépilote

**CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.**

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATION

Stéphanie BONNET-SABBAH

[stephanie.bonnet@flyingeye.fr](mailto:stephanie.bonnet@flyingeye.fr)

04 89 37 41 84

V2 du 06/02/2024



FLYING EYE SAS au capital de 30.000,00 € – RCS Grasse 850 492 570

Siège social : Green Side  
Bat B1  
400 avenue Roumanille  
06410 BIOT  
SOPHIA ANTIPOLIS

«Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060860506  
auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte  
d'Azur »